



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense : personnel

Question écrite n° 10761

Texte de la question

M. Alain Claeys attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le classement des sous-officiers et officiers marinières. Il souhaiterait connaître le pourcentage des personnels en activité, sous-officiers et officiers, classés en échelle de solde n° 3 qui ont : entre dix et quinze ans de service ; entre quinze et vingt ans de service ; entre vingt et vingt-cinq ans de service.

Texte de la réponse

Le pourcentage, par ancienneté de service, des sous-officiers et officiers marinières classés en échelle de solde n° 3 fait l'objet du tableau suivant : (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Alain Claeys](#)

Circonscription : Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10761

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1120

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2491